

Irlande : persécution politique des élus pro-vie du Fine Gael

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 8 juillet 2013

Au lendemain du premier vote très favorable (138 voix contre 24 dans la chambre basse) à la loi mettant fin au principe de l'interdiction de l'avortement en Irlande – et même dans les 24 heures – quatre membres du parti au pouvoir, Fine Gael, ont été aussitôt exclus de leur mouvement pour avoir osé refuser de soutenir cette loi de mort.

Terence Flanagan, Peter Matthews, Billy Timmins et Brian Walsh ont été radiés sans préavis jeudi et aussitôt leurs fiches de contact ont été effacés du site du parti, comme s'ils avaient commis un crime abominable méritant une forme de mort civile. Ils ont également été invités à libérer leurs bureaux, et le Fine Gael a fait savoir que lors de la prochaine élection générale, ils ne seront plus investis. On trouvera, pour les remplacer, des candidats mieux soumis à la culture de mort.

Le Premier ministre Enda Kenny (Fine Gael), malgré les pression de membres sans portefeuille, avait clairement refusé à ses troupes la liberté de vote sur le texte qui autorise l'avortement pendant les neuf mois de grossesse en cas de « danger pour la vie de la mère » (un concept paradoxal en Irlande, où malgré – ou à cause de – l'interdiction de l'avortement on peut se vanter d'avoir le plus bas taux de mortalité maternelle au monde !), y compris lorsque la femme enceinte menace de se suicider si elle n'y a pas accès.

Les quatre élus récalcitrants avaient été dûment avertis qu'ils perdraient le soutien et l'accès

aux infrastructures du parti si jamais ils osaient quand même voter contre l'avortement. Mais ils ont tenu bon. Ils n'ont jamais fait mystère de leur intention de voter « non ».

Leur courage paraît d'autant plus grand lorsqu'on voit de quelle manière leur carrière politique a été brisée, immédiatement et sans appel.

Niamh Uí Bhriain, du Life Institute irlandais, souligne à quel point le Fine Gael et son Premier ministre se comportent de manière « autocratique » et « arrogante » – car le choix des candidats dans les circonscriptions n'appartient pas aux chefs du parti, mais à ses membres locaux. Elle estime qu'il s'agit d'une manœuvre d'intimidation pour empêcher d'autres membres de l'assemblée irlandaise de faire preuve d'autant de respect de leurs propres principes.

On peut regretter d'avoir à se battre aujourd'hui sur le terrain de l'objection de conscience. Mais l'affaire devient de plus en plus urgente pour empêcher que la persécution active des défenseurs de la vie et de la famille ne devienne de plus en plus généralisée.